

Liens et documents utiles :

[TMS fiches de l'ARACT](#)

[Risques biologiques, INRS](#)

## SUIVI MEDICAL DES SALARIÉS

- ✓ Visite médicale à l'embauche : Visite d'Information et de Prévention (VIP) ou Examen Médical d'Aptitude (EMA)
- ✓ Examen périodique des salariés : VIP périodique ou EMA périodique
- ✓ Examen de pré-reprise
- ✓ Visite médicale de reprise du travail
- ✓ Visite à la demande et/ou confidentielle : tous les salariés peuvent demander une visite auprès de leur médecin du travail.

**Votre médecin du travail, assisté de l'équipe pluridisciplinaire, vous conseille dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.**

LA VISITE MÉDICALE AVEC LE MEDECIN OU L' INFIRMIER SONT DES MOMENTS PRIVILEGIÉS POUR SIGNALER VOS PROBLÈMES DE SANTÉ

Des actions menées par une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité du médecin du travail



Et rappelez-vous ! Une visite médicale auprès du médecin du travail peut être demandée à tout moment.

## PETITE ENFANCE

Conseils de prévention individuelle



Prévention des risques professionnels

## VOUS TRAVAILLEZ AVEC DES ENFANTS : protégez-vous des risques professionnels



### LE RISQUE BIOLOGIQUE

La contamination entre le personnel et les enfants peut se faire dans les deux sens par :

- **Contact direct** : poux, mycoses, gale
- **Voies aériennes** : coqueluche, CMV (Cytomégalovirus), rougeole, oreillons rubéole, Covid19...
- **Contact** avec les liquides biologiques (selles, urines, vomissements...) : CMV, gastro-entérites
- **Voies sanguines** (morsures, griffures, ...) : Hépatites, VIH

#### Les mesures de prévention :

- **Hygiène des mains** : lavage et désinfection, port de gants
- **Hygiène des surfaces** : nettoyage et désinfection du matériel et des surfaces
- **Gestion des déchets**
- **Port de masque** au moindre doute sur votre état de santé (toux...) et obligatoire en période pandémique.

#### En vous vaccinant, vous vous protégez et vous protégez les enfants :

- **Vaccinations obligatoires** : DTP (diphtérie, tétanos, polio)
- **Vaccinations recommandées** : ROR (rougeole, oreillons rubéole), varicelle, hépatite A et B, coqueluche, grippe.



### LES RISQUES DE TMS

Le caractère répété, prolongé des gestes et un environnement peu ergonomique favorisent l'apparition des TMS (Troubles musculo-squelettiques).

Le travail avec des enfants implique des risques liés à :

- **Des postures contraignantes** : flexion et/ou rotation du dos, position accroupie ou à genoux, position assise au sol, ...)
- **La position statique** : station debout prolongée
- **Des portages** d'enfants ou de manutention de charges

#### Les mesures de prévention :

- **Formation/sensibilisation** à la prévention des TMS (facteurs de risques, organisation, techniques gestuelles, économie d'effort, ...)
- **Echauffements/étirements**
- **Bonne hydratation**
- **Matériel adapté**
- **Solliciter au maximum la participation de l'enfant** pour diminuer les efforts du personnel.



### LES RISQUES DUS AU BRUIT

Le personnel travaillant en crèche est exposé au bruit :

- cris, chocs du mobilier, jeux bruyants, ...

Les conséquences du bruit sur la santé :

- Acouphènes, fatigue, insomnie, stress, irritabilité, problème de concentration...



#### Les mesures de prévention :

- **Conception des locaux** : revêtement des sols, isolation phonique...
- **Choix du matériel et des jeux** : tapis de jeu, jeux non bruyants...
- **Organisation** : activités en extérieur, moments « silencieux », activités en petits groupes, appareils électroménagers dans pièce séparée...



### LES RISQUES LIÉS À LA GROSSESSE

Certaines maladies infectieuses peuvent avoir des conséquences plus ou moins graves sur l'enfant à naître si vous les contractez pendant votre grossesse :

- rubéole, cytomégalovirus ou CMV, varicelle, ...

#### Les mesures de prévention :

- N'hésitez pas à en parler à votre **médecin traitant** qui peut vous conseiller.
- **Vaccins contre-indiqués** durant la grossesse : ROR, varicelle, BCG.
- **Appliquer les mesures de prévention** habituelles.



### LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX OU RPS

Facteurs de risque :

- **Contraintes organisationnelles** : gestion de l'absentéisme, amplitudes horaires...
- **Nuisances sonores** et agitation des enfants
- **Relations** avec les parents
- **Travail en collectif**

#### Les mesures de prévention :

- **Organisation de temps d'échange** avec les collègues et responsable
- **Analyse des pratiques**
- **Organisation de moments conviviaux** (avec les parents, les collègues)
- En cas de difficulté, ne pas hésiter à en parler à votre **médecin traitant** et à votre **médecin du travail**, qui peuvent vous aider.